

# En période de froid aussi, protégeons la ressource en eau !

## Les réseaux d'eau potable sensibles aux fortes variations de températures

Enterrés à des profondeurs variables, le réseau est sensible aux mouvements de sols engendrés par les changements de températures et par le froid. La pression exercée sur les canalisations peut alors causer des casses et ainsi des coupures d'eau.

## Des casses parfois complexes à réparer

Une casse est une brèche dans une canalisation générant une fuite d'eau visible ou non. Les casses font pleinement partie du quotidien de nos équipes. Les réparer au plus vite pour éviter les désagréments et limiter la perte d'eau afin de préserver cette ressource fragile, tel est notre objectif prioritaire. Mais certaines s'avèrent plus complexes, et par conséquent plus longues à réparer, pouvant occasionner des désagréments pour l'utilisateur : coupures d'eau, nuisances sonores, difficultés de circulation...

Si la grande majorité des interventions dure de 4 à 6 heures, certains facteurs influent sur la durée de réparation comme la profondeur, le diamètre de la canalisation, la localisation de la casse, les démarches administratives à réaliser au préalable, la sécurisation de la zone de travaux... Malgré ces aléas, nos équipes mettent tout en œuvre pour réparer les fuites le plus rapidement possible en fonction de leur degré de criticité et du contexte.

## Les compteurs d'eau ont eux aussi besoin d'être protégé du froid

Installé à l'extérieur de la maison ou dans une pièce non chauffée, le compteur d'eau est sensible au gel comme les canalisations. Il peut casser sous la pression de l'eau dont le volume augmente en gelant. Pour éviter ces désagréments, Gaz et Eaux recommande de protéger son compteur en le calfeutrant avec des plaques de polystyrène. Des protections adaptées sont également vendues dans les magasins de bricolage.

Autre solution : remplir un sac avec des chips de polystyrène et le poser sur le compteur. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [www.gaz-et-eaux.info](http://www.gaz-et-eaux.info)

Pour toute question, le service clients est disponible, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h, au **09 77 409 433** (appel non surtaxé).

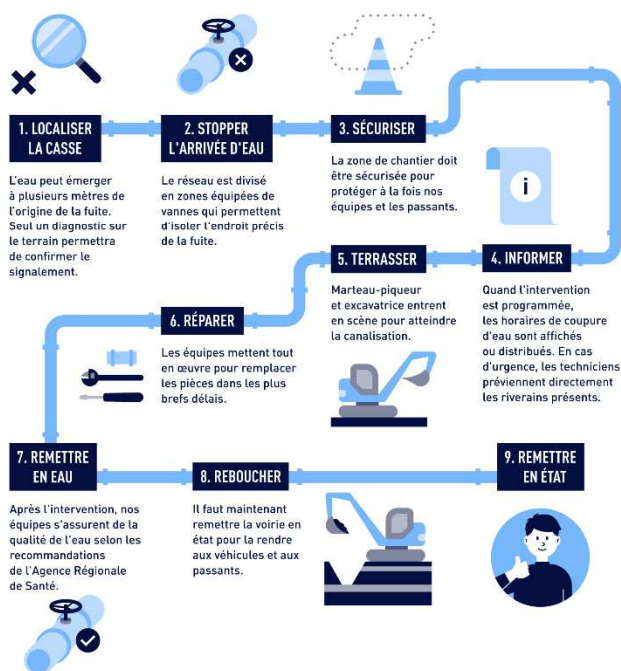


### 1 Le constat et le signalement

Une fuite d'eau peut provenir d'une brèche dans une canalisation ou d'un branchement (qui relie la canalisation du domaine public aux installations privées).



### 2 L'intervention en 9 étapes



### Les facteurs augmentant la durée d'intervention



SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION



## Froid : protégeons nos compteurs !

Les protéger du gel, c'est éviter casses, fuites et coupures d'eau.

Installé à l'extérieur de la maison ou dans une pièce non chauffée, votre compteur d'eau est sensible au gel. Il peut casser sous la pression de l'eau qui augmente de volume en gelant. Les compteurs sont la propriété de votre distributeur d'eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection. SUEZ recommande quelques gestes simples pour entretenir votre compteur et vos installations d'eau.



### Comment protéger votre compteur d'eau ?

Pour éviter des désagréments (casse de canalisations, fuites et coupures d'eau), SUEZ recommande de vérifier et de protéger son compteur en le calfeutrant avec des plaques de polystyrène. Des protections adaptées sont également vendues dans les magasins de bricolage. Autre solution : remplir un sac avec des chips de polystyrène et le poser sur le compteur. Il faut éviter les matériaux absorbant l'humidité comme la laine de verre et le papier, mais aussi les matériaux organiques comme la paille ou les feuilles qui risqueraient de geler le compteur.

### Comment protéger vos canalisations ?

Il est recommandé d'entourer tous les tuyaux extérieurs ou dans les pièces non chauffées d'une gaine isolante ou de polystyrène, ainsi que ceux situés à l'entrée et à la sortie du compteur. La laine de verre, le papier ou la paille sont à proscrire.

### Que faire en cas de compteur d'eau gelé ?

Pour tout compteur gelé, il faut en premier lieu couper l'eau afin d'éviter toute inondation au moment d'un dégel. L'utilisation d'une source de chaleur, un sèche-cheveux par exemple, permettra de débloquer la canalisation gelée. Il ne faut, en revanche, jamais utiliser de flamme.

Pour toute question, le service clients Gaz et Eaux est disponible, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h, au **09 77 409 433** (appel non surtaxé).